

- Faculté des sciences
- [www.unine.ch/sciences](http://www.unine.ch/sciences)

## Protection des données (3IN1037)

| Filières concernées                      | Nombre d'heures    | Validation      | Crédits ECTS |
|------------------------------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| <b>Bachelor en biologie</b>              | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |
| <b>Bachelor en mathématiques</b>         | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |
| <b>Bachelor en science des données</b>   | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |
| <b>Pilier B A - Humanités numériques</b> | <b>Cours: 2 ph</b> | Voir ci-dessous | 3            |

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

### Equipe enseignante

POSSE Samah, Chargée d'enseignement

### Contenu

A l'ère du numérique, la protection des données suscite des questions complexes qui nécessitent une approche transversale. Plus particulièrement, les questions juridiques occupent aujourd'hui une place centrale et invitent à la réflexion, notamment en ce qui concerne le juste équilibre entre l'intérêt à promouvoir l'innovation ainsi que l'économie de la donnée et l'impératif consistant à replacer l'humain au centre en protégeant la personnalité et en garantissant les droits fondamentaux des individus, d'où tout l'intérêt d'un cours en « Protection des données » dans le cadre du Bachelor en Science des données.

Complémentaire au cours « Principes généraux de la propriété intellectuelle » dispensé également aux étudiant-e-s de 2ème année de la filière Bachelor en science des données, le cours s'inscrit de manière cohérente dans le Module « Compétences transversales », et de façon plus générale, dans le cursus d'études.

Alliant la théorie à la pratique, l'enseignement sera consacré aux principes de droit applicables à la protection des données. Après une présentation générale du système juridique (bases légales, principes fondamentaux régissant la collecte et le traitement des données personnelles par les organes étatiques et par les privés, obligations des responsables du traitement, droits des personnes concernées, questions de procédure, répercussions du RGPD pour la Suisse), seront abordés des thèmes plus spécifiques, tels que la protection des données dans le domaine de la recherche, de l'histoire, de la planification, de la statistique, à des fins d'archivage ou encore dans le cadre des relations de travail, de l'ordre et de la sécurité publics ainsi que de la protection de la santé.

Une attention particulière sera accordée aux implications juridiques de certains types de traitement de données tels que le profilage ainsi que le traitement de données par le biais de certaines technologies (vidéosurveillance, drones, reconnaissance faciale ou biométrique).

Une leçon sera également consacrée aux conflits potentiels entre protection des données et principe de la transparence de l'activité étatique, notamment en matière environnementale (ex : droit d'accès aux mesures des émissions de centrales nucléaires ou à des documents relatifs à l'autorisation de médicaments).

Les thématiques centrales seront examinées principalement à travers des cas pratiques tirés de situations réelles.

### Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. L'examen est « open book ». Chaque étudiant-e est libre de prendre la documentation qu'elle/il juge utile (textes législatifs, jurisprudence, doctrine, documents Powerpoint et autres documents figurant sur Moodle, notes de cours, etc.).

Les ordinateurs, téléphones portables et autres objets connectés sont interdits. Toute infraction à ces règles constitue une fraude entraînant le retrait des éléments non admis, voire l'échec à l'examen.

### Documentation

Présentations Powerpoint, bibliographie, lectures de référence, travaux de groupes et cas pratiques. La documentation de cours sera mise à disposition des étudiant-e-s sur la plateforme Moodle.

### Pré-requis

Ce cours a pour prérequis un enseignement « Introduction générale au droit ».

L'« Introduction générale au droit » est prévue à raison de 4 périodes d'enseignement articulées sur une demi-journée. Conçue pour les

|      |                                                                                                                                                                                                                  |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| URLs | 1) <a href="https://www.unine.ch/droit/home/enseignants_1/charges-de-cours-et-denseignemen/posse-samah.html">https://www.unine.ch/droit/home/enseignants_1/charges-de-cours-et-denseignemen/posse-samah.html</a> |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- Faculté des sciences
- [www.unine.ch/sciences](http://www.unine.ch/sciences)

### **Protection des données (3IN1037)**

non-juristes, le but de cette introduction générale au droit est d'inculquer des connaissances de base en droit aux étudiant-e-s afin de les préparer aux cours «Principes généraux de la propriété intellectuelle » et « Protection des données » qui relèvent tous deux du Module « Compétences transversales ».

L'enseignement porte pour l'essentiel sur les notions et les principes juridiques importants, les sources et les fondements du droit ainsi que la hiérarchie des normes.

#### **Forme de l'enseignement**

Cours interactif combinant différentes méthodes d'enseignement (présentations ex cathedra, discussions d'arrêts, résolution de cas pratiques et travaux de groupes, réalisation de capsule vidéo, etc). Chaque étudiant-e est invité-e à participer activement.